

امتحان نيل شهادة السلك الإعدادي
الامتحان الجهوي الموحد - دورة يونيو 2015

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
لجهة طنجة - تاريف
لجنة تصحيح
الامتحان الموحد
للسلك الإعدادي
دورة يونيو 2015

المادة	اللغة الأجنبية الأولى	المعامل 3
--------	-----------------------	-----------

1/2

ELEMENTS DE REPONSES (*à titre indicatif*)
ET BAREME DE NOTATION

I. LECTURE (6 points) :

- Emilie Carles. (0,5 pt)
 - Une soupe aux herbes sauvages. (0,5 pt)
- Narratif. (1 pt)
- La lecture / Lire. (1 pt)
- Vraie (0,5 pt)
 - fausse (0,5 pt)
- Parce qu'elle préférait lire.
Ou parce que son père ne lui laissait pas le temps de lire chez elle. (1 pt)
- Oui, il a raison ; un enfant doit jouer, s'amuser.
Ou Non, l'élève est libre ; au contraire, il devrait l'encourager.
(Accepter toute réponse convenablement justifiée). (1 pt)

II. LANGUE (6 points) :

- et / car / donc. (0,5 pt x 2)
- Au cas où j'aurais le temps, (1 pt)
- Je pleurais **pour que** le professeur me rende mon livre.
..... **afin que** (1 pt)
Accepter toute réponse correcte.
- lire / les bouquins / les livres / le professeur / les élèves / les classes. (0,25 pt x 4)
- Faire une concession suivie d'une réfutation. (1 pt)
- Si j'avais le temps, je lirais chez moi et je jouerais avec mes camarades.
Accepter toute formulation correcte. (1 pt)

الامتحان الجهوي الموحد لنيل شهادة السلك الثانوي الإعدادي - دورة يونيو 2015

2/2

اللغة الأجنبية الأولى

المادة

III. ECRITURE (8 points) :

La correction de l'épreuve d'écriture tiendra compte des critères et du barème de notation suivants :

Critères d'évaluation de l'aspect narratif	La note attribuée
Respect de la consigne	1 Point
Organisation et progression cohérentes du récit produit	3 Points
	4 Points
Critères d'évaluation de l'aspect linguistique	
Vocabulaire varié et précis	
Construction de phrases correctes	
Ponctuation (usage d'une ponctuation adéquate)	4 Points
Respect des règles d'orthographe	
Emploi correct des temps du récit	
Total	8 Points

N.B. Il est recommandé d'éviter tout recours injustifié à la mention « hors sujet ».